



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire de Guyane

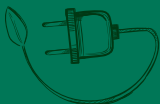
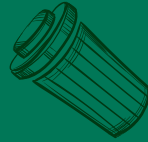
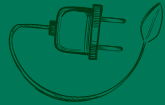
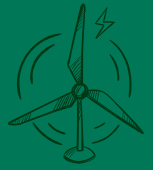
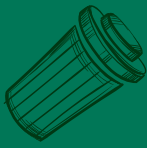


B.A-BA de
L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Les notions à retenir



L'ESS : promoteur de l'économie circulaire



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

C'EST QUOI ?

L'économie circulaire (fonctionnant en cycle comme son nom l'indique) est un modèle alternatif à l'économie linéaire (*extraire, produire, consommer, jeter*). Son objectif est de produire des biens et des services :

- > en limitant l'utilisation de matières premières et d'énergies,
- > tout en diminuant la production de déchets.

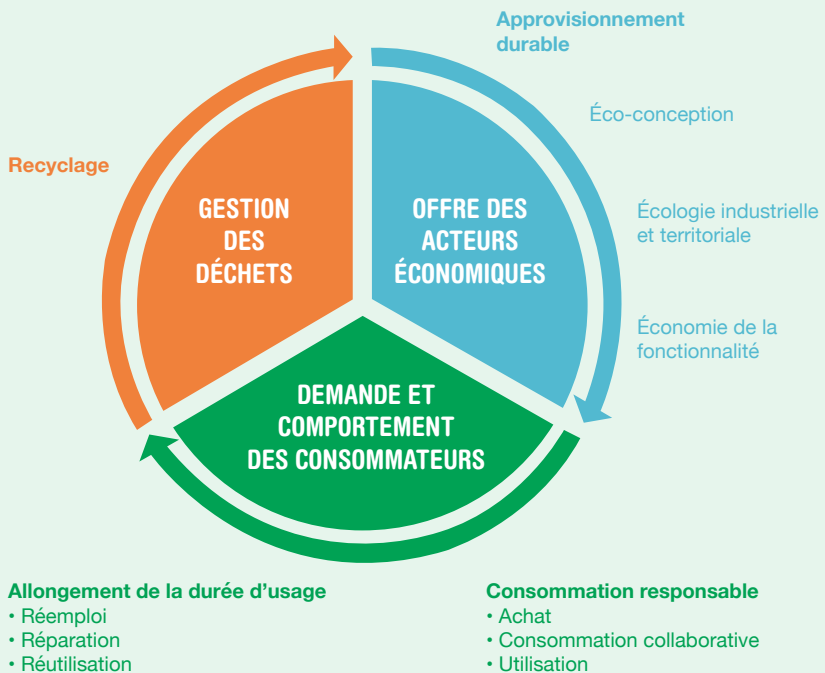


Économie en boucle qui utilise les ressources de façon plus efficace et diminue l'impact sur l'environnement.



En France, **l'ADEME** (*l'agence de la transition écologique*) est l'organisme public expert de la transition écologique, avec des représentations régionales. En Guyane, l'ADEME se situe à La Fabrique Amazonienne.

Selon l'ADEME, l'économie circulaire repose sur 3 domaines d'action et 7 piliers :



L'OFFRE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

L'APPROVISIONNEMENT DURABLE

« Il s'agit d'un mode d'exploitation / extraction des ressources visant une exploitation efficace des ressources en limitant les rejets d'exploitation et l'impact sur l'environnement. »

- ADEME

Il vise à rendre la production de l'entreprise plus vertueuse en favorisant les énergies renouvelables, les matières recyclées ou renouvelables. Il privilégie aussi l'approvisionnement de proximité (circuit court).

Ce que l'ESS propose à l'EC : les circuits courts alimentaires et non alimentaires, les jardins partagés et les jardins d'insertion, les coopératives agricoles, l'agriculture biologique...

Exemple d'initiative locale :

La Société de Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) BÊL NATI en rapprochant les consommateurs des exploitants propose des produits sains issus de l'agriculture traditionnelle à prix équitable développant un circuit court.

Notons que dans l'ESS, les circuits courts alimentaires de proximité concernent les initiatives collectives allant dans le sens d'une consommation et d'une agriculture conscientes des enjeux de développement durable de proximité.





L'ÉCOCONCEPTION

« Vise, dès la conception d'un procédé, d'un bien ou d'un service, à prendre en compte l'ensemble du cycle de vie en minimisant les impacts environnementaux. »

- ADEME

On conçoit les produits pour limiter leurs impacts sur l'environnement sur tout leur cycle de vie (de l'extraction des matières premières pour le fabriquer, en passant par sa fabrication, jusqu'à sa fin de vie).

Ce que l'ESS propose à l'EC : Les Fablab, les coopératives d'écoconstruction, les mobiliers urbains...

Exemple d'initiative locale :

L'association MANIFACT à Saint-Laurent du Maroni propose La KAZLAB, un FabLab qui est un atelier collaboratif ouvert au public et équipé de machines (notamment numériques) permettant de passer de l'idée à l'objet, du projet au prototype.





L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE (EIT)

« Constitue un mode d'organisation interentreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins. »

- ADEME

L'EIT part du principe inspiré de la nature « Rien ne se perd, tout se transforme ».

Il doit permettre une gestion optimale des ressources et un fort taux de recyclage de la matière et de l'énergie.

Il s'agit d'une stratégie opérationnelle pour la gestion des ressources qui se caractérise par :

- Une dynamique collaborative : partenariats et échanges entre les acteurs économiques et industriels d'un territoire
- Des actions concrètes et partagées : mutualisations, partage et échanges de flux

On mutualise l'utilisation des ressources (eau, énergie...), des moyens (achat, services, RH...), des services (transport, lieux de travail...), des co-produits (chutes de production, ...) ... Par exemple, des déchets peuvent devenir une matière pour une autre activité.

Ce que l'ESS propose à l'EC : Les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE), la mise en réseau des acteurs économiques...





L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

« Privilégie l'usage à la possession et tend à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes. »

- ADEME

L'économie de la fonctionnalité (EF) repose sur deux principaux enjeux :

- l'optimisation de l'usage des produits
- la consommation de services plutôt que du produit lui-même

On parle ainsi de « vente d'usage performant » qui dépasse la simple offre de location. Cela s'inscrit dans une logique de performance et d'efficacité avec des effets environnementaux.

L'ADEME qualifie ainsi l'économie de la fonctionnalité de « facteur clé de résilience économique, environnementale et sociale ».

Ce que l'ESS propose à l'EC : les espaces de coworking, les plateformes de prêt de matériels...

Exemple d'initiative locale :

L'association GuyaClic' via son atelier « Recycl'Ordi », met à disposition du matériel informatique, et de salles informatiques.



LA DEMANDE ET COMPORTEMENT DES CONSOMMATEURS



LA CONSOMMATION RESPONSABLE

« Doit conduire l'acheteur, qu'il soit acteur économique (privé ou public) ou citoyen consommateur, à effectuer son choix en prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit (biens ou service). »

- ADEME

Ce que l'ESS propose à l'EC : les associations d'éducation populaire, les coopératives agricoles, les monnaies locales, le commerce équitable, le tourisme durable, les énergies renouvelables...

Exemple d'initiative locale :

L'Association Kwak LaGwiyan (AKLG) à l'initiative de la monnaie locale KWAK qui a pour objet de promouvoir à travers la création d'une monnaie complémentaire, locale et solidaire, une autre manière d'échanger et de consommer, plus humaine et plus éthique.

La SCIC Kwala Faya qui développe de solutions d'électrification participatives avec les habitant-es de sites isolés par l'installation de kits solaires, de formation à l'auto-construction de kits solaires individuels...





L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE

« L'allongement de la durée d'usage par le consommateur conduit au recours à la réparation, à la vente ou don d'occasion, ou à l'achat d'occasion dans le cadre du réemploi ou de la réutilisation. »

- ADEME

Focus :

Réparation, Réemploi, Réutilisation quelles différences ?

(Source : Fiche Technique Economie Circulaire ADEME)

La réparation est la remise en fonction d'un produit, lui permettant de prolonger l'usage sans que l'utilisateur s'en sépare ou après qu'il s'en soit séparé.

Le réemploi permet, par le don ou la vente d'occasion de prolonger l'usage d'un produit, en lui permettant une nouvelle vie.

La réutilisation conduit à ce que des déchets puissent être remis en état sous forme de biens d'occasion ou soient démontés pour en revendre les pièces en état de fonctionnement.



Ce que l'ESS propose à l'EC : les ressourceries et recycleries, les ateliers de réparation, les ateliers vélo, les entreprises d'insertion ayant une activité de collecte, de revalorisation, les plateformes de compostage...

Exemple d'initiative locale :

L'association GuyaClic' via son dispositif « Recycl'Ordi » propose la récupération d'invendus, la collecte, la réparation et le réemploi de matériels informatiques.

L'association Ne plus jeter via son dispositif « Vété Recycle » propose une boutique d'affaires de seconde main, un espace de valorisation textile géré en atelier de chantier d'insertion.

L'Association pour le Recyclage des Déchets de l'Automobile en Guyane (ARDAG) a pour missions de rechercher, de mettre en oeuvre, de contrôler et d'améliorer les filières de recyclage (pneumatiques, véhicules hors d'usages, batteries...) et coordonne la gestion des déchets automobiles (collecte, expédition en France Hexagonale).

Notons que les acteurs de l'ESS sont historiquement fortement implantés dans le domaine de l'allongement de la durée d'usage, au travers les ressourceries / recycleries, des garages solidaires, maisons du vélo ou encore les fablabs.



LA GESTION DES DÉCHETS

LE RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS



« Toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autre fins. »

- ADEME

Le recyclage comprend l'ensemble des techniques de transformation des déchets après récupération, visant à en introduire tout ou partie dans un cycle de production.

Ce que l'ESS propose à l'EC : Le recyclage de matière, le compactage, et le compostage...



EN RÉSUMÉ





« Et si nous transformions
nos déchets en ressources ? »

Contact

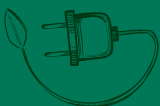
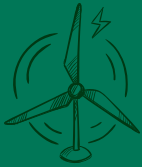
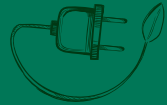
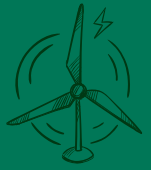
Maryline JEAN-FILS - *Chargée de mission*

06 94 49 46 96 - maryline.jean-fils@cress-guyane.org

Pour aller plus loin :

- > Consulter notre plateforme numérique CartEco :
<https://gogocarto.teritorio.xyz/annuaire#/carte/@44.84,3.16,5z?cat=all>
- > Participer aux ateliers Économie Circulaire de la CRESS de Guyane organisés dans l'Ouest, les Savanes et le Littoral.
- > Consulter les cahiers thématiques (nationaux) de l'ADEME.





Avec la participation de :



CRESS de Guyane
10 rue des Remparts – 97300 Cayenne

Suivez-nous !

